



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 mars 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHIEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIÉVEZ, Flavie PRÉVOST.

Objet n° 29 - Question orale de Madame la Conseillère Angélique MAUCQ relative à la deuxième phase de rénovation de la Grand Place.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Angélique MAUCQ relative à la deuxième phase de rénovation de la Grand Place.

La deuxième phase des travaux de rénovation de la Grand-Place a débuté le 3 février 2025, entraînant des modifications significatives de la circulation et suscitant de vives préoccupations parmi les citoyens et les commerçants.

En effet, la mise en place d'une circulation alternée sur la N6 régulée par des feux tricolores, ainsi que la fermeture progressive de la voirie Grand-Place, compliquent les déplacements au centre-ville. Par ailleurs, le passage du feu tricolore au carrefour N6 / rue Adolphe Gillis / rue d'Horrues en phase « orange clignotant » soulève des inquiétudes quant à la sécurité des piétons et des automobilistes.

Témoignages et constats :

« Depuis le début des travaux, mon chiffre d'affaires a chuté de 30 %. Les clients ne peuvent plus accéder facilement à mon magasin », déclare un commerçant de la rue de la Station, rue de la Grand Place.

« J'ai failli me faire renverser par une voiture au carrefour N6 / rue Adolphe Gillis. Le feu orange clignotant est très dangereux », témoigne une riveraine.

De nombreux citoyens se plaignent de la difficulté à trouver des places de stationnement et de la longueur des files d'attente aux feux tricolores.

Au-delà des questions de mobilité et de sécurité, ces travaux ont un impact économique majeur : plusieurs commerçants constatent une baisse de fréquentation en raison des difficultés d'accès. De plus, des événements majeurs, comme le marché hebdomadaire, la foire, le carnaval et le

marché de Noël, ont été ou vont être déplacés, ce qui affecte leur succès et nuit aux commerces locaux.

De plus, nous avons appris qu'une surveillance archéologique est actuellement en cours sur le site de la Grand-Place. Il est prévu dans le dossier qu'un suivi des déblais soit réalisé pendant le chantier. À ce stade, il n'y aurait donc pas de retards supplémentaires dans le calendrier des travaux.

Face à ces enjeux, et en tant qu'ancienne échevine, je suis consciente que certaines réponses à mes questions sont peut-être déjà connues des autorités communales. Cependant, il est crucial de rappeler que la population, elle, n'a pas toujours accès à ces informations. C'est pourquoi je souhaite obtenir des réponses claires et publiques aux questions suivantes :

Sécurité des usagers :

- Quelles mesures concrètes sont prévues pour garantir la sécurité des piétons et des cyclistes, notamment au niveau des carrefours impactés ?
- Une réévaluation du dispositif de signalisation est-elle envisagée, notamment concernant le feu tricolore du carrefour N6 / rue Adolphe Gillis / rue d'Horrues ?

Mobilité et fluidité de la circulation :

- Comment la commune prévoit-elle de fluidifier la circulation et d'atténuer les difficultés d'accès au centre-ville pour limiter l'impact sur les riverains et les commerçants ?
- Une adaptation du plan de circulation est-elle envisagée en fonction des retours des usagers et des commerçants ?
- Pourriez-vous donner les chiffres concernant les temps d'attentes aux différents feux de signalisation du chantier ?

Soutien aux commerçants impactés :

- Quelles actions de soutien sont prévues pour aider les commerçants à faire face aux pertes potentielles liées aux travaux ?
- La commune envisage-t-elle des exonérations de taxes, des compensations financières ou des campagnes de promotion pour encourager la fréquentation des commerces du centre-ville malgré les perturbations ?

Organisation et accompagnement des événements déplacés :

- Quelle stratégie est mise en place pour garantir le succès des événements déplacés tout en limitant l'impact sur les participants, exposants et commerçants ?
- Des mesures d'accompagnement spécifiques sont-elles prévues pour maintenir l'attractivité du centre-ville pendant cette période ?

Surveillance archéologique et durée des travaux :

- Étant donné qu'il s'agit d'une surveillance archéologique et non de fouilles, quelles mesures sont prises pour s'assurer que cette surveillance n'entraîne pas de retards dans le calendrier des travaux et ne cause pas de perturbations supplémentaires pour les riverains et les commerçants ?

Ces travaux sont nécessaires, mais il est impératif qu'ils ne pénalisent pas durablement la vie locale et l'activité économique du centre-ville. Nous attendons donc des réponses précises et des engagements concrets de la part de la majorité pour garantir une meilleure gestion de cette situation.

L'Echevin Huart répond à la question :

Le chantier de la Grand Place se déroule dans le cadre d'un protocole d'accord établi entre l'AWAP et la Ville de Braine-le-Comte visant à préserver le patrimoine archéologique qui serait présent sous la place et qui serait mis à jour prenant les travaux.

Le protocole prévoit :

1. Un suivi archéologique pour l'ensemble de la Place:

Toute découverte archéologique doit être signalée à cela a déjà été le cas lors de la découverte d'une ancienne cave sous la nationale. L'AWAP a été rapidement prévenue, s'est rendue sur le chantier, a pu visiter cette cave et redonner rapidement le feu vert pour reprendre les travaux. L'AWAP, suivant le protocole, dispose d'une possibilité d'interrompre les travaux pour une durée de maximum 10 jours ouvrables répartis sur l'ensemble de la durée du chantier.

2. Une opération de fouille préventive lors du creusement du bassin d'orage pour une durée de maximum 40 jours ouvrables. Cette fouille est planifiée en concertation avec Wanty afin de ne pas ralentir l'avancement du chantier. Il y a un léger retard par rapport aux dates calendrier initialement annoncées par Wanty mais si l'on tient compte des nombreux ajustements qui ont dû être pris en cours de chantier du à la présence d'anciennes conduites de gaz, d'eau... non répertoriées sur les plans des compagnies de distribution, de caves... Ces éléments étant imprévisibles, on peut considérer que le chantier avance relativement bien.

Les feux de signalisation seront enlevés début juillet et le pavage du parking des Dominicains devrait avoir lieu à la fin de ce mois.

Concernant les autres questions :

La signalisation et le réglage des feux de signalisation sont régulièrement adaptés, et évalués en concertation avec le service mobilité, le SPW, la zone de Police et dans le respect du code de la route. Les solutions retenues sont les plus pertinentes (et techniquement possibles) de ce point de vue.

Le feu clignotant, par exemple, participe à la fluidification du flux de voiture. Un test a été réalisé en maintenant le feu en usage normal en amont du feu de signalisation du chantier. Le résultat a été sans attendre, tout était bloqué.

Les plans de circulations sont régulièrement adaptés en fonction de l'évolution du chantier et des retours des riverains

Par rapport à l'aspect économique : La Ville par l'intermédiaire de l'ADL avec l'aide de l'office du Tourisme et de l'échevin André-Paul Coppens a voulu effectivement maintenir une dynamique événementielle et commerçante tout en tenant compte des normes de sécurité et d'accessibilité aux différents commerces.

C'est ainsi que pour les festivités, comme vous le savez déjà, les pôles d'attractivités ont été partagés entre les parking communaux de la gare et des Dominicains, la rue de la Station jouant réellement son rôle de cordon ombilical.

Afin de réduire au maximum l'impact financier sur les commerces situés dans le périmètre des travaux de la Grand Place, ceux-ci sont systématiquement impliqués dans les activités en leur donnant la possibilité d'y participer par des emplacements gratuits (Carnaval, Foire du Terroir, Marché de Noël ...)

L'ADL travaille en étroite collaboration avec tous les commerçants et une campagne "commerces ouverts et accessibles" sera proposée au prochain OA de l'ADL (02 avril 2025).

Aussi les commerçants ont pu introduire une demande d'indemnisation auprès de la Région wallonne (WALLINCO)

*Le montant de l'indemnité s'élève à **100 EUR par jour d'entrave**, avec un plafond annuel fixé à **7.000 EUR** (soit 70 jours maximum d'indemnisation).*

À ce jour, **4 commerçants** ont déposé un dossier et sont en phase d'indemnisation. D'autres commerçants évaluent la possibilité d'introduire une demande.

Madame la Conseillère Angélique MAUCQ réplique

Merci pour les réponses et je ne suis pas surprise. Comme je le mets dans mon introduction, je suis consciente que les autorités connaissent mais la population n'a pas les informations.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre,

Bernard ANTOINE

Maxime DAYE